



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la pêche

NOR : AGRP0823737A
AGR : AR08031DGPAAT

**Arrêté portant nomination au conseil de direction spécialisé
pour la filière du sucre
de l'office national interprofessionnel des grandes cultures**

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code rural, notamment le chapitre 1 du titre II du livre VI relatif aux offices d'intervention dans le secteur agricole ;

Arrête

Art. 1^{er}. - En application des articles R. 621-4 et R. 621-63 du code rural, M. Gilles BOLLÉ est nommé membre du conseil de direction spécialisé pour la filière du sucre de l'Office national interprofessionnel des grandes cultures, au titre de représentant des producteurs et en remplacement M. Eric LAINÉ, nommé président du conseil de direction spécialisé pour la filière du sucre de l'Office national interprofessionnel des grandes cultures.

Le mandat de M. Gilles BOLLÉ prendra fin en même temps que ceux des membres du conseil de direction spécialisé pour la filière du sucre de l'Office national interprofessionnel des grandes cultures.

Art. 2. - Le directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 7 octobre

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Pour le ministre et par délégation
Par empêchement du directeur général
des politiques agricole, agroalimentaire
et des territoires,

Le Sous-Directeur
des produits et marchés

Eric GRIY